

france3-regions.franceinfo.fr

TÉMOIGNAGE. Procès du surveillant pédophile : "Il nous a volé notre confiance, notre enfance, notre insouciance"

Myriam Libert

5-6 minutes

Publié le 16/09/2025 à 19h00

Deux jeunes victimes ont pris la parole au procès du surveillant pédophile qui s'est tenu au tribunal correctionnel de Rouen (Seine-Maritime) ce mardi 16 septembre 2025. L'homme était jugé pour avoir agressé sexuellement une vingtaine de collégiens dont il avait la responsabilité au sein d'un collège de Saint-Valéry-en-Caux où il travaillait, ainsi que dans un club de football.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

"Aujourd'hui, j'ai choisi de prendre la parole, parce que ça me semblait important de représenter tous les élèves victimes comme moi, ça me paraît important parce que c'est aujourd'hui le procès, pas demain, pas après-demain. C'est une fois, et je pense que sinon je regretterai dans des années peut-être, parce que c'est quelque chose qui m'a marqué, marquera ma vie, c'est un traumatisme qui restera toujours".

Ainsi s'est exprimé Arthur, 15 ans, l'une des victimes du [pédophile jugé aujourd'hui et demain à Rouen](#) pour des faits de complicité de viols, agression sexuelle et corruption de mineurs sur une vingtaine d'adolescents scolarisés au collège Jehan-Le-Povremoyne à Saint-Valéry-en-Caux, ainsi que sur de jeunes footballeurs d'un club de sport de Saint-Pierre-de-Varengeville.

Après son intervention à la barre, le jeune homme a accepté de répondre aux questions de notre journaliste Maxime Fourier, qui suivait le procès pour France3 Normandie.

Deux jeunes victimes ont ainsi pris la parole à la barre cet après-midi. Un jeune homme de 18 ans qui fût la deuxième victime reconnue du pédophile, et Arthur, 15 ans aujourd'hui. Un garçon discret, qui a ressenti aujourd'hui le besoin de s'exprimer.

Il nous a volé notre confiance, notre enfance, notre insouciance. Il nous a détruits. Il n'y a aucune peine qui fera que je me sentirai mieux. Ça fait des années que je ne parle pas, aujourd'hui il fallait que je parle

Arthur, 15 ans, victime d'agression sexuelle, s'est exprimé à la barre

"Je prends la parole pour tous mes amis", nous a-t-il confiés à l'issue de son témoignage devant le tribunal correctionnel, "mes compagnons qui ont été dans ma classe, dans ma chambre peut-être, c'est vraiment important de les représenter un peu".

Ce jeune homme parle très peu de son agression sexuelle, et n'a pas l'habitude de se plaindre. Mais cette fois, c'était le moment pour lui de s'exprimer :

"J'ai toujours été timide à ce sujet, je n'en parle pas à mes parents. Très peu de mes amis, peut-être ma petite copine, ils ne savent pas trop. Mais aujourd'hui c'était que des gens qui étaient concernés par ça, et ça me semblait important d'en parler" poursuit le jeune homme.

Le prévenu qui a aujourd'hui 29 ans, mais qui semble ployer sous les années, "ne se souvient pas". Une défense inacceptable pour cette victime de 18 ans qui a témoigné aujourd'hui, et qui lui n'a rien oublié des agressions sexuelles subies dans son club de foot.

"Bien que lui a du mal à se rappeler, moi je ne les oublierai jamais" a-t-il affirmé à la barre.

À peine le prévenu concède-t-il la douleur des victimes. "Je prends conscience, c'est irréparable, j'en suis désolé". L'homme rajoute à propos de l'une de ses victimes, "Je ne me rendais pas compte, c'étaient des gestes d'affection, avec du recul, totalement inappropriés [...]. Ce que j'ai fait, c'est dégueulasse et détestable".

Parler devant le tribunal va-t-il aider les victimes à avancer dans leur vie ?

"Avancer, oui, mais ça restera toujours. C'est quelque chose qui peut me permettre de tourner peut-être un peu la page, de prendre confiance en moi" estime Arthur,

C'est quelque chose qui est fait, qui est passé, on ne peut rien changer, maintenant il faut apprendre à vivre avec. C'est vrai que c'est très dur.

Arthur attend dorénavant du tribunal qu'il reconnaisse la souffrance des nombreuses victimes, même s'il pense qu'aucune peine ne réparera les traumatismes. "Moi et ma famille on a été touchés. Je pensais que ça ne serait que moi, mais voir dans quel état ça a mis ma famille par moments... Ça me fait presque plus mal. [...] Je n'attends rien, j'attends la peine maximale qu'il peut y avoir. Il n'y a rien qui rendrait honneur aux familles et aux enfants victimes. Il n'y a rien qui serait suffisant".